



Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Conseil du 10/06/2013

Conseil communal de la Ville de Liège du lundi 10 juin 2013

Le projet de Ville – les comptes et le budget 2013, un rythme de travail soutenu !

Entre le 27 mai et le 24 juin, ce ne sont pas moins de 6 séances du Conseil communal qui auront eu lieu. Si on tient compte du fait que pour chaque séance du Conseil « classique » il y a 9 séances de commissions, cela fait un nombre de réunions conséquent.

- Lundi 27 mai : Conseil communal classique, avec commissions préalables (9);
- Mardi 28 mai : **Conseil communal spécial "Projet de Ville 2012-2022"**, avec une commission générale préalable ;

Compte 2012 – Budgets 2013

- Lundi 10 juin : Conseil communal commun Ville/CPAS et Conseil communal : présentation du compte 2012 et vote des ordres du jour des assemblées générales des intercommunales ;

Le **Compte 2012** est présenté à l'équilibre grâce à un prélèvement de 16 millions d'euros dans le boni des exercices antérieurs, soit 11 millions de plus que la prévision du plan de gestion a dû être opéré. Et, ce essentiellement en raison d'un problème de perception des 2 principales recettes fiscales : les additionnels à l'IPP et au PRI.

Dès lors, pour rappel, si l'on tient compte de cette diminution improbable des recettes IPP et PRI, qui représente environ 10 millions €, le déficit au terme de l'exercice 2012 serait de 6 millions €, soit 1 million au dessus de l'estimation de notre plan de gestion.

Ordre du jour des Intercommunales :

Ce point a fait l'objet d'une Commission générale pour entendre, à la demande du Conseil, les directeurs généraux de ces institutions au sujet de ces ordres du jour.

Les 13 Intercommunales concernées sont : ISoSL ; AIDE ; IILE ; INTERMOSANE ; NEOMANSIO ; CHR ; ECETIA ; CILE ; IGIL ; TECTEO ; SPI ; INTRADEL ; ABATTOIRS.

Conseil commun Ville / CPAS :

Bien qu'une fusion des 2 entités ne soit pas à l'ordre du jour, le contexte budgétaire actuel nécessite un effort commun visant à réaliser des économies d'échelle. Cela ne doit évidemment pas se faire au détriment des fonctions inhérentes à chaque institution.

Cette réflexion est déjà bien entamée et vise à réaliser une analyse services par services des synergies adéquates à envisager. Cela concerne les secteurs suivants :

- des rapprochements géographiques entre l'Administration centrale et le pôle administratif de la Ville, les services ouvriers sont déjà regroupés (Rue de Namur), les services logistiques le seront (Rue de la Tonne);
- renforcer les stratégies opérationnelles avec les partenaires du CPAS (Plan Hiver, Liège-Energie, Relais Social,... ;
- Marchés publics potentiellement communs en matière de téléphonie, d'informatique, de communication,...

- Mardi 11 juin : conseil communal budget : présentation des budgets 2013, des règlements taxe et intervention des chefs de groupe ;

Rappel du calendrier de travail institué en début de législature, visant le vote de tous éléments structurant l'action du Conseil pour les 6 prochaines années : Déclaration de Politique générale, Projet de Ville, Budget.

Pour rappel , dans le Budget 2013, l'augmentation de certaines taxes est sous-tendue par une volonté politique du Collège communal de **cibler certains comportements peu compatibles avec la qualité de vie en ville** :

1. Adaptation du règlement taxe sur les commerces de nuit (lutter contre les différentes nuisances qu'entraînerait une prolifération anarchique) ;
2. Augmentation de la taxe sur les kots (lutter contre la division des immeubles, en exonérant toutefois les propriétaires résidents qui aménagent un kot dans leur habitation) ;
3. Augmentation de la taxe sur les panneaux publicitaires (éviter la multiplication intempestive de ce genre de publicité et protéger ainsi l'harmonie esthétique du centre historique et du paysage urbain en général) ;
4. Augmentation de la taxe sur l'exploitation de parkings (encourager les exploitants à mettre en place un fractionnement horaire) ;
5. Augmentation de la redevance stationnement (qui est payée lorsque l'utilisateur n'a pas alimenté l'horodateur afin de favoriser la rotation du stationnement) ;
6. Augmentation de la taxe sur les terrains non-bâties en dehors du centre protégé (lutter contre la spéculation).

- Mercredi 12 juin : Conseil communal budget : vote du compte 2012 et des budgets 2013 ;

Pour ces 3 séances de Conseil, 7 séances de commissions ont été organisées :

- 1 commission générale « Intercommunales »
- 3 commissions classiques
- 3 commissions Budget : M. Le Bourmgestre : budget Police ; M. Firket : Taxes ; M. Yerna : Régie foncière.

- Lundi 24 juin : Conseil communal classique, avec commissions préalables (9).

